

RAPPORT MORAL 2022





COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES



Roy SPITZ
Commission Affaires européennes
et **Sandra VIARD**
Chargée de mission

MADE IN EUROPE

La commission des Affaires européennes avait travaillé, fin 2021, sur le programme de la présidence française du Conseil de l'UE (1^{er} janvier - 30 juin 2022). La guerre en Ukraine, déclenchée le 26 février 2022 par l'agression russe, est venue bousculer les priorités, mettant sur le devant de la scène des concepts nouveaux, tels que celui, de « souveraineté » et « d'autonomie stratégique », qui allaient s'appliquer à diverses matières – tant numérique, sanitaire, écologique que géopolitique –, tandis que la notion d'État de droit acquérait une prégnance nouvelle. La commission a su intégrer ces concepts au sein de la réflexion qu'elle a menée sur différents aspects tels que les investissements pour la relance, la transition numérique et écologique, l'Europe de la santé, mais aussi le renforcement et la résilience du marché unique.

Par ailleurs, la Commission a travaillé aux réalisations suivantes :

Resserrement des liens avec le CEPLIS après plus d'un an de Covid

- Rencontre à Paris au siège de l'UNAPL, le 18 mai 2022, avec le président du CEPLIS **Gaetano STELLA** ainsi qu'avec son directeur **Theodoros KOUTROUBAS** : Gaetano STELLA annonce qu'il se représentera à la présidence du CEPLIS au mois de juin suivant et qu'il veut placer son second mandat sous le signe de la formation continue des professions libérales.
- Élection d'un nouveau représentant de l'UNAPL, **Roy SPITZ**, président de la commission des Affaires européennes de l'UNAPL, au sein du bureau exécutif du CEPLIS, lors de l'Assemblée générale du CEPLIS du 14 juin 2022 à Milan. Il succède à ce poste à **François BLANCHECOTTE**,
- Sur la proposition de l'UNAPL, un groupe de travail « Soutenabilité » est créé au CEPLIS.

Resserrement des liens avec l'homologue allemand de l'UNAPL, la Bundesverband der Freien Berufe (BFB)

- Déplacement à Berlin, le 29 juin 2022, du président **Michel PICON** et du président de la commission des Affaires européennes de l'UNAPL, **Roy SPITZ**, pour rencontrer le nouveau président de la BFB, **Friedemann SCHMIDT**, ainsi que son directeur, **Peter KLOTZKI**, et échanger sur les axes de travail en commun (numérisation des activités libérales, réforme des professions réglementées, promotion de nouvelles normes européennes en matière de services, accueil des réfugiés ukrainiens, etc.).
- Rédaction d'un article pour le magazine de la BFB signé par le président de l'UNAPL (numéro d'avril 2022).

Une représentation active au Comité économique et social européen (CESE)

- Participation à la « Journée des professions libérales » le 10 mai 2022 et intervention de la représentante de l'UNAPL, **Marie-Françoise GONDARD-ARGENTI**, sur la problématique suivante « *Comment favoriser l'interprofessionnalité au sein des nouvelles professions libérales* ».
- Participation aux groupes d'étude sur la cyberrésilience et sur l'espace européen des données de santé.

Participation au programme européen « MUTUUS » sur « la protection sociale des indépendants professionnels »

Conjointement avec la commission Retraite Prévoyance de l'UNAPL, la commission des Affaires européennes a organisé un séminaire à Paris, le 27 octobre dernier, en présence de **Mme Isabelle MAQUET**, conseillère économique à la Représentation de la Commission européenne à Paris, et de **Mme Martina GHERLENDI**, représentante de Confprofessioni. L'objectif était de faire réagir les organisations membres de l'UNAPL aux propositions de son homologue italienne émises en réponse à la préoccupation de la Commission européenne d'améliorer la protection sociale de tous les professionnels libéraux.

Réunions de la commission

Le 7 juillet 2022 et, conjointement avec la commission Retraite Prévoyance, le 26 octobre 2022.

Publications

3 Lettres Europe: n°41 (avril); n°42 (juin/juillet); n°43 (octobre).

- Participation à la réunion de la commission des Affaires européennes de l'U2P: le 10 novembre 2022.
- Participation aux réunions du Bureau exécutif du CEPLIS les 17 mai et 24 octobre 2022 et à son AG les 14 juin (Milan) et 6 décembre 2022;
- Participation à la Journée mondiale des professions libérales et à la journée de clôture des journées de l'UNPLIB (Union nationale des professions libérales et intellectuelles de Belgique), à Bruxelles, le 23 septembre 2022;
- Participation au Bureau exécutif de l'UMPL (Union mondiale des professions libérales) le 21 novembre 2022 à Bruxelles.